

MODALITES D'ACCUEIL ET DE PRISE EN CHARGE D'UN ELEVE ALLOPHONE

V.Roussel- Septembre 2024

Qu'est-ce qu'un élève allophone ?

C'est un élève nouvellement arrivé sur le territoire dont le français n'est pas la langue maternelle ou n'en maîtrisant que quelques éléments écrits et parlés. Néanmoins, c'est un enfant porteur de multiples compétences dans une autre langue voire dans plusieurs (langue familiale, langue de scolarisation). Certains élèves peuvent ne jamais avoir été scolarisés. Dans ce cas, on parle d'EANA-NSA (élèves Non Scolarisés Antérieurement).

Voici les 3 principales étapes d'accueil et de prise en charge :

- Inscription de l'élève
- Demande d'intervention de la part du directeur d'école
- Positionnement de l'élève
- Elaboration du projet individuel et suivi

Dès son arrivée, l'élève est affecté dans la classe correspondant à son âge. Le directeur signale à l'inspecteur de l'éducation nationale le besoin d'une intervention de la personne chargée de mission pour le département de Haute-Saône pour les élèves allophones. Une copie sera envoyée dans le même temps à la personne chargée de mission pour les EANA, Viviane ROUSSEL, qui assure une mission d'évaluation, d'enseignement, de conseil, de formation relative à la scolarisation des EANA, ainsi qu'au CASNAV qui organise la scolarisation et le suivi pédagogique des enfants allophones.

A l'arrivée d'un élève allophone, la chargée de mission interagit avec différents publics :

- l'élève
- l'école : le (la) directeur(trice), l'enseignant(e), les intervenants du RASED,
- la famille de l'élève,
- les partenaires extérieurs : collectivités, associations, etc.,
- le réseau CASNAV : coordinateur académique

La rencontre avec les parents est nécessaire :

- pour recueillir des informations sur les motifs et conditions d'arrivée à l'école, sur les projets de la famille à moyen terme
- pour recueillir des informations sur l'environnement de l'EANA, son histoire personnelle, la composition de la famille, les habitudes à la maison, le comportement de l'EANA à la maison
- pour expliquer la prise en charge,

- pour les impliquer dans la prise en charge, en leur donnant des conseils, en leur expliquant comment accompagner leur enfant à la maison.

Suite au premier entretien de positionnement, un bilan est réalisé contenant les aménagements préconisés. Ce premier outil de bilan et de suivi est alors communiqué à l'enseignant, à la famille, mais aussi aux Inspecteurs des circonscriptions concernés ainsi qu'à l'Inspecteur en charge du dossier pour les élèves allophones. Il doit permettre de déterminer l'inscription dans l'école la mieux adaptée au profil de l'élève.

A partir du bilan réalisé par la personne chargée de mission, une réunion de conseils a lieu avec l'enseignant de la classe et le directeur de l'école. Elle a pour but de rendre compte des résultats, échanger sur les activités et projets de la classe pour définir les modalités de la prise en charge. Ainsi, des activités spécifiques au sein de la classe ordinaire peuvent être discutées et proposées.

Cette rencontre avec l'élève et les familles, ainsi que les visites conseils réalisées avec les enseignants, malgré un réel besoin existant, n'est pas encore formalisée en maternelle.

Les écoles de Vesoul concernées par la prise en charge d'un élève allophone bénéficient de modules en Français Langue Seconde. Ils sont dispensés par la chargée de mission EANA. Afin de créer du lien entre la classe ordinaire et les activités dédiées au français de scolarisation, plusieurs concertations ont lieu avec l'enseignant de la classe.

Les séances s'articulent autour d'activités mêlant les différents éléments : compréhension orale et écrite, production orale et écrite, compréhension orale et écrite, lexique et syntaxe.

Les élèves se situant dans les autres communes disposent de ressources données par la chargée de mission. D'autres dispositifs comme le décroisement dans les écoles sont réalisés.

Elles bénéficient également de visites conseils ayant pour but d'établir des aménagements et conduites de classes pour l'enseignant.

La chargée de mission pour les élèves allophones a aussi un rôle de sensibilisation à la richesse de l'inter-culturalité et le plurilinguisme présents dans une classe ordinaire. Elle peut donner également des clefs de compréhension du comportement de l'EANA, en donnant des informations sur les questions linguistiques, les patrimoines scolaires antérieurs et les particularités culturelles éventuelles du pays d'origine.